

dans un ouvrage publié en 1829, et dont le titre : *Organisme de la langue*, suffit pour nous montrer Becker comme un disciple de Pestalozzi ; plus tard, ses diverses publications sur la grammaire allemande sont venues compléter son œuvre réformatrice ; et c'est en profitant de ces travaux que nous pourrions faire voir comment la doctrine que nous exposons s'applique à l'enseignement de la grammaire.

Le langage n'est point une invention, comme l'écriture, les arts, et les sciences ; c'est une fonction naturelle de l'homme. Dieu, en créant un être pensant, a créé par là un être parlant ; et c'est pourquoi l'on dit que la langue est d'institution divine. Sans la parole, la pensée ne pouvait, ni se développer selon les besoins de sa nature, ni se communiquer selon les besoins de la vie sociale.

L'homme intellectuel et social a produit le langage comme un fruit naturel de son organisation.

Mais l'intelligence humaine est un tout organisé, et tous ses produits participent de son organisme. Ainsi la pensée est organisée ; elle a ses membres dont chacun remplit la fonction qui lui est propre. Le langage, qui exprime la pensée, est organisé comme elle ; il a ses membres qui correspondent à ceux de la pensée, et ces membres ont leurs fonctions particulières dans l'ensemble du discours.

La langue est donc un produit organique de l'intelligence humaine, tout comme le raisin est un produit organique de la vigne ; et de même que la vigne a produit des raisins très divers selon les circonstances dans lesquelles elle a dû croître et fructifier, de même l'intelligence humaine a produit des langues fort différentes selon les circonstances dans lesquelles chaque société d'homme a été appelée à vivre, à penser et à parler.

Cet organisme de la langue, que nous venons de montrer comme une conséquence de l'organisme de l'intelligence, est facile à constater dans tout idiôme, surtout si l'on examine la transformation graduelle par laquelle il s'enrichit, soit en produisant des néologismes, soit en s'assimilant les mots des autres idiômes qui lui sont nécessaires pour se compléter.

Ainsi, la langue française a commencé par prendre dans l'ancien gaulois, dans le latin et dans le franco-germain, les éléments qui convenaient à son génie naissant ; dans le moyen âge, elle a fait de nombreux emprunts à l'espagnol et surtout à l'italien ; dans les temps modernes, c'est l'anglais qui lui a fourni le plus grand nombre de mots nouveaux. Et cependant, dès le premier jour, notre langue vulgaire s'est montrée avec un organisme particulier, qui n'était ni celui du celtique, ni celui du latin, ni celui du german, et qui tendait à modifier toutes les formes étrangères de langage pour les assimiler à celles de son propre génie. Aujourd'hui cette assimilation est complète pour tous les mots anciennement acquis ; ils ont pris notre orthographe et nos terminaisons ; à peine peut-on reconnaître leur origine étrangère. D'autres mots ont été adoptés, mais ne sont point encore assimilés ; ils restent là avec les formes de la langue qui nous les a fournis ; pour la nôtre, ce ne sont que des instruments d'emprunt qui ne sont point encore entrés dans son organisme.

Cependant, comme l'intelligence humaine est une, la pensée a des lois immuables qui se retrouvent dans toutes les langues malgré la diversité de leurs formes, et ce sont ces lois qui constituent la grammaire générale.

Puisque la langue est un tout organisé, on ne peut en acquérir l'intelligence complète qu'en étudiant les fonctions de chacun de ses organes ; et l'on ne peut reconnaître ces fonctions organiques sans étudier en même temps celles qui leur correspondent dans la pensée.

Dès longtemps on avait reconnu le besoin d'une analyse de la pensée comme le fondement d'une analyse du langage ; mais en procédant par la logique pure, on a médiocrement aidé aux progrès de la grammaire, et l'on est tombé dans des difficultés inabordablement à l'enseignement élémentaire. C'est que la logique pure, ou la logique de l'école, n'est point la logique de la langue, et ne suffit pas pour en expliquer toutes les nuances.

En effet, la logique pure est celle qui considère les idées per-

gues par l'être pensant, dans les rapports qui les unissent entre elles. Mais l'homme qui exprime ses idées par la parole est appelé à exprimer, non-seulement les rapports qui existent entre ces idées, mais encore les rapports entre ces idées et lui-même, entre ces idées et l'homme à qui il s'adresse ; c'est-à-dire que le point de vue absolu de la logique de l'école se complique dans la langue par le point de vue relatif à celui qui parle et à celui à qui l'on parle.

Il résulte de là que la syntaxe n'est point seulement une application de la logique pure, mais qu'elle procède de cette logique du langage, laquelle ne se développe qu'avec celui-ci. Pour la saisir dans ses premiers éléments organiques, il faut donc étudier la langue à sa naissance, c'est-à-dire au moment où elle se forme pour exprimer la pensée la plus simple, la plus élémentaire.

Cette étude ne peut pas se faire d'une manière historiquement vraie, parce que nous ne connaissons point ces premières paroles par lesquelles les premiers hommes ont exprimé leurs premières pensées ; d'ailleurs c'est dans notre langue maternelle que nous devons procéder, et elle est sans doute bien éloignée de la simplicité de la langue primitive. Les premières paroles de l'enfant ne peuvent point non plus nous servir de guide, car elles s'adressent à des hommes dont le langage est tout formé ; elles sont une imitation et non point un produit indépendant et spontané du besoin qu'éprouve l'homme de manifester sa pensée.

Pour étudier l'organisme de la langue, nous rechercherons d'abord la pensée la plus simple, la première que l'homme ait reçue du pouvoir d'assimilation de son intelligence, la première qu'il ait dû sentir le besoin d'exprimer par sa parole ; nous en reconnaitrons les éléments organiques, en même temps que les formes par lesquelles notre langue les exprime. Puis nous verrons successivement d'autres éléments, d'autres organes, venir compléter la pensée, ainsi que la proposition qui la formule.

Il est naturel de penser que les premiers sons proférés par la bouche de l'homme étaient des interjections par lesquelles se manifestait ou la joie, ou la douleur, ou la crainte, ou l'étonnement, etc. L'interjection est un cri, et non point un prétonnement un mot ; elle exprime un sentiment simple, et non point une idée assimilée ; elle forme à elle seule un tout distinct de la proposition, et n'entre point dans celle-ci comme partie intégrante de son organisme. C'est le langage de l'animal, que parfois l'homme ajoute au sien ; la grammaire n'a point à s'en occuper.

Mais la société humaine la plus simple, la plus primitive, suppose un concours d'efforts dans un but commun ; de là pour l'homme le besoin de faire concorder la volonté de son semblable avec la sienne, et de transmettre sa pensée comme un ordre, ou une prière, ou un avertissement ; et ce besoin, qui se lie aux premières nécessités de la vie, aura été le premier à réclamer le secours de la parole ; c'est ainsi que l'homme aura dit d'abord : *va, viens, cours, fuis, tiens, vois, prends*, etc. Le verbe à l'impératif nous paraît donc avoir été à la fois le premier mot et la première proposition ; et en cela nous pouvons nous autoriser des récents progrès de la linguistique, qui prouvent que les plus anciens mots des langues primitives étaient des verbes monosyllabes.

Le verbe à l'impératif forme à lui seule une proposition ; il en réunit, il en concentre en quelque sorte dans un seul mot tous les membres essentiels ; il exprime non-seulement l'idée principale représentée par le radical du verbe, mais encore les rapports de cette idée avec celui qui l'énonce et avec celui à qui on la communique. C'est une proposition contractée dont il est difficile de saisir les parties constitutives, et ce n'est point la proposition la plus simple. Pour ces deux raisons, elle ne peut pas servir de départ à notre enseignement.

La proposition simple et régulière exprime un fait d'observation ou un jugement, c'est-à-dire un acte de l'intelligence accompli avec un certain calme qu'excluent soit l'émotion plus ou moins vive qui s'exhale par l'interjection, soit le besoin plus ou moins pressant qui se manifeste par l'impératif du verbe. Ce calme relatif des passions est nécessaire à la liberté de la pensée et à la régularité de l'expression ; nous devons le supposer à l'homme